

TRAVAILLEZ ET RÉCOLTEZ

WORK AND HARVEST

TRABAJE Y COSECHA

www.agrijob.info

AGRIJOB

Des emplois en agriculture à votre portée!

EN 2010 Des emplois non spécialisés et spécialisés en production agricole sont offerts sur une base occasionnelle, saisonnière ou annuelle.

Pour déposer sa candidature, il faut :

- Être citoyen canadien, résident permanent ou détenir un permis de travail;
- Aimer le travail en plein air;
- Avoir le souci d'effectuer un travail de qualité.

Rémunération pour les emplois de préposé aux récoltes, manœuvre agricole et ouvrier agricole non spécialisé :

- **9,53 \$/heure**
Salaire de base : 9,16 \$/heure • Indemnité de 4 % pour les vacances : 0,37 \$/heure
À compter du 1er mai 2010, la rémunération devrait augmenter à :
- **9,88 \$/heure**
Salaire de base : 9,50 \$/heure • Indemnité de 4 % pour les vacances : 0,38 \$/heure

Pour les emplois d'ouvrier agricole spécialisé :

La rémunération est établie après entente avec l'employeur selon vos qualifications, votre expérience et la nature du poste.

Apportez avec vous :

- Votre numéro d'assurance sociale (NAS)
- Votre permis de travail (si le NAS commence par le chiffre 9), ainsi que votre carte d'assurance sociale ;
- Une seconde pièce d'identité valide avec photo

Transport : Aller-retour aux champs disponible pour les emplois occasionnels et saisonniers.

A job in agriculture at your reach!

IN 2010 General and semiskilled jobs in agricultural production are offered on a casual, seasonal or annual basis.

To apply, you must :

- Be a Canadian citizen or permanent resident, or hold a work permit;
- Enjoy working outdoors;
- Be concerned about doing quality work.

Remuneration for harvesting labourer, farm labourer and general farm worker jobs:

- **\$9.53/hour**
Basic wage: \$9.16/hour • 4% for annual leave indemnity: \$0.37/hour
From May 1 2010, remuneration should increase to:
- **\$9.88/hour**
Basic wage: \$9.50/hour • 4% for annual leave indemnity: \$0.38/hour

For semiskilled farm workers:

Wages are determined by type of employment, qualification and experience.

Bring with you:

- Your Social Insurance Number (SIN) ;
- Your work permit (if the SIN starts with the number 9), along with your Social Insurance card;
- A valid ID card with photo.

Transportation: Round-trip transportation for casual and seasonal workers available.

AGRIJOB

911, rue Jean-Talon Est, bur. 124, Montréal, Qc (Métro Jean-Talon) Tél : 514-273-1503
Heures d'ouverture lundi de / Opening Hours Monday : from 13h00 to 15h00
du mardi au vendredi de / Tuesday to Friday : from 9h00 to 12h00 and from 13h00 to 15h00



Avec la participation financière de :

